

Règlement intérieur

L'association Picardière Golf Club vous invite à prendre connaissance des règles de golf et de l'étiquette afin de bien veiller à les respecter pour le bien de tous !

1. LA TENUE

- Tenue correcte exigée.
- Pas de short de plage ni de jogging.
- Le port de la casquette est interdit dans le club house.

2. LES ANIMAUX

Les chiens sont tolérés en laisse sur le terrain et dans l'enceinte du club.

3. LOCAL A CHARIOTS

Le club se décharge de toutes responsabilités en cas de vol ou de détérioration du matériel. Les roues des chariots doivent être nettoyées avant l'accès au local. Ne pas laisser des denrées dans les sacs (confiseries, pains...) qui peuvent attirer les rongeurs.

4. BALLES DE PRACTICE

- L'utilisation des balles de practice est strictement interdite sur le parcours 18 trous, sur le parcours école et sur le putting green.
- Interdiction de ramasser des balles sur le practice et de les stocker dans le sac !

5. VESTIAIRE / ACCUEIL / RESTAURANT

- Il est strictement interdit de nettoyer ses chaussures dans les lavabos.
- Le passage obligatoire à la soufflette avant d'entrer à l'accueil, aux vestiaires et au restaurant.

6. TERRAIN

- Laissez le parcours propre, des poubelles sont mises à votre disposition tout au long du parcours.
- Afin de préserver la qualité des greens, veuillez relever vos pitches ainsi que ceux qui auraient pu être oubliés.

ACCUEIL

7.

Merci de vous présenter à l'accueil avant de prendre le départ (si celui-ci est ouvert).

PRIORITE DES PARTIES

8.

- Les parties de 5 et plus sont interdites.
- Laissez passer la partie qui suit lorsque vous cherchez votre balle depuis 3 min ou lorsque vous avez perdu la distance par rapport à l'équipe qui vous précède.

9.

JEU LENT

Temps de jeu d'une partie est d'environ 4h30 pour 18 trous (4 joueurs) :

- Positionner son chariot à la sortie du green.
- Ne pas hésiter à jouer une balle provisoire.
- Marquer sa carte au trou suivant.

10.

FAIRWAYS / GREENS / DEPARTS / BUNKERS

- Obligation de relever les pitches.
- Veuillez ratisser les bunkers.
- Veuillez remettre vos divots.
- Evitez les coups d'essais sur les départs.
- Interdiction de rouler sur les départs et les greens avec les chariots et les voiturettes.

11.

PRESENCE DES JARDINIERS SUR UN TROU

- Le joueur doit attendre que le jardinier fasse signe pour jouer.
- En cas de présence d'un ou plusieurs jardiniers sur le green pour la réalisation de travaux, le green sera fermé (drapeau d'hiver)

12.

MEMBRES SEMAINIERS

Les jours fériés ainsi que les week-ends, les membres semainiers doivent s'acquitter d'un green-fee (25€ par personne 9 ou 18 trous).

13.

INTEMPERIES

En cas d'orage il est impératif de regagner le club house.

Toute personne enfreignant le règlement est susceptible d'exclusion.

